



Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de l'Auxois Morvan

Extrait du registre des délibérations

Comité syndical du 4 juillet 2022 Délibération n° 2022-10

Objet de la délibération : Comité de programmation LEADER 2023-2027

Président : Patrick MOLINOZ

Secrétaire de séance : Laurence PORTE

Lieu de la réunion : Venarey-Les Laumes

Nombre de membres du Comité Syndical : 47 titulaires (et 47 suppléants)

Nombre de membres présents : 34 (dont 31 votants)

Date de convocation : 24 juin 2022

L'an deux mil vingt deux le quatre juillet à dix-huit heures trente minutes, les Membres du Comité Syndical du PETR du Pays de l'Auxois Morvan, désignés par les Conseils Communautaires, légalement convoqués, se sont réunis salle Simone Veil à Venarey-Les Laumes, sous la présidence de Monsieur Patrick MOLINOZ.

Membres présents : Medhi ARTON, Marc GALZENATI, Philippe LUCOTTE, Eric ASTOLFI, Danièle MATHIOT, Marise NADALIN, Laurence PORTE, Colette RÉMOND (Montbardois) ; Gérard VERDREAU, Marc CHEVILLON, Paul ROBINAT, Jean-Paul BOULÈRE, Pascal CHAUVENET (Ouche et Montagne) ; Patrick MOLINOZ, Florence DELARUE, Gilbert THOREY, Amandine MONARD, Jean-Marc RIGAUD, GUY MONIN, Bernard FRANJOU (Pays d'Alésia et de la Seine) ; Denis NEAULT, Eveline DELOINCE, Patrick BLIGNY, Alain GUINIOT, Gérard BROUILLON (Pays d'Arnay-Liernais) ; Hervé LOUIS, Françoise GUERRIER, Jean-Paul QUESTÉ, Eric LESNIEWSKA-CHOQUET (Saulieu) ; Jean-Michel PÉTRÉAU, Martine EAP-DUPIN, Jean-Denis BAULOT, Jean-Marie VIRELY, Bernard CLERC (Terres d'Auxois).

Membres excusés : Alain BECARD, Yves BILBOT, Aurélio RIBEIRO (Montbardois) ; Patrick SEGUIN, Arnault LEMAIRE, Michel ROIGNOT, Thierry JEAN (Ouche et Montagne) ; Marie-Christine LENOIR (Pays d'Alésia et de la Seine) ; Pierre POILLOT, Graziella GUERRE (Pays d'Arnay-Liernais) ; Maryse BOLLENGIER, Jean-Marie SIVRY (Saulieu) ; Catherine SADON, Eric BAULOT, Samuel GALAUD, Patricia NORE, Véronique ILLIG (Terres d'Auxois).

PAYS AUXOIS MORVAN



www.auxois-morvan.fr



03 80 49 65 09



13 rue de l'hôtel de ville
21350 Vitteaux

Afin de valider la candidature du programme LEADER 2023-2027, il convient de désigner les membres élus du Groupe d'Action Local (GAL) qui feront partie du Comité de programmation pour la période 2023-2027. Le GAL du PETR du Pays de l'Auxois Morvan est composé pour moitié d'élus et pour moitié de membres de la société civile. Il vous est proposé de désigner deux représentants par communauté de communes membre, en plus du Président du Pays et de la Vice-présidente en charge des fonds européens. La composition du GAL (et du comité de programmation) sera donc la suivante, pour les membres du collège public :

- Président du Pays
- Vice-Présidente du Pays en charge des fonds européens
- 2 représentants de la Communauté de communes du Montbardois
- 2 représentants de la Communauté de communes Ouche et Montagne
- 2 représentants de la Communauté de communes des Terres d'Auxois
- 2 représentants de la Communauté de communes du Pays d'Alésia et de la Seine
- 2 représentants de la Communauté de communes du Pays d'Arnay-Liernais
- 2 représentants de la Communauté de communes de Saulieu

Il convient de désigner les membres nominativement afin de les inclure dans la candidature du programme LEADER 2023-2027.

Pour mémoire, les membres du comité de programmation LEADER 2014-2022, pour le collège public sont :

Patrick MOLINOZ, Président du Pays
Amandine MONARD, Vice-Présidente en charge des fonds européens
Laurence PORTE et Alain BECARD
Paul ROBINAT et Pascal CHAUVENET
Catherine SADON et Jean-Michel PÉTRÉAU
Marie-Christine LENOIR et Florence DELARUE
Evelyne DELOINCE et Pierre POILLOT
Françoise GUERRIER et Maryse BOLLENGIER

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré par

Pour : 34
Contre :
Abstentions :

- 1) Approuve la désignation des représentants des communautés de communes ayant adhéré au programme LEADER de l'Auxois-Morvan ;
- 2) Approuve la composition du Comité LEADER du Pays de l'Auxois Morvan pour la candidature au programme LEADER 2023-2027.

Pour extrait certifié conforme,

Patrick MOLINOZ



Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
du Pays de l'Auxois Morvan

Ampliation adressée à :

Monsieur le Préfet de la Région de Bourgogne Franche-Comté, Préfet de la Côte-d'Or,
Madame la Présidente du Conseil Régional de Bourgogne France-Comté.